

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association La Sottevillaise

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

Considérant la sollicitation de l'association La Sottevillaise pour participer à l'achat d'un minibus pour transporter ses adhérents sur les lieux de compétition,

Considérant la production par le club d'un plan de financement impliquant notamment le Conseil départemental de la Seine-Maritime et le Conseil régional de Normandie au travers du dispositif « Trans'sport en Normandie »,

Considérant l'intérêt que représente cet achat pour l'association et ses adhérents,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la Maire à verser une subvention exceptionnelle de 5.000 euros.

Cette somme est inscrite au budget primitif 2023 – chapitre 204 – code nature 20421 Subventions d'équipement aux personnes de droit privé pour biens mobiliers, matériel et études.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.
La délibération n°2023-175 est adoptée.**



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE



République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	28
Convocations :	1^{ER} DECEMBRE 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
- Mme Clarisse KIRCH	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
- M. Luc LESIEUR	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à Mme Laurence RENO
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Julie GODICHAUD	Pouvoir à M. Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Stéphane FERRAND remplit les fonctions de Secrétaire.